

Rapport de la sous-commission des comptes 2013

Dicastère de M. Pierre-André Monnard

Composition de la sous-commission

Membres: Madame Sarah Blum **POP** - rapporteuse
Messieurs Pierre-Alain Borel **PS**
Marc Schafroth **UDC**

La sous-commission s'est réunie le lundi 24 mars 2014 en présence de M. Monnard, chef du dicastère et de M. Legrix pour les services qui le concernent.

Services du dicastère de M. Monnard

En préambule, M. Monnard informe les membres de la sous-commission que la situation financière de la ville s'est stabilisée. C'est ainsi, que la piscine des Mélèzes a pu être complètement amortie et que des provisions ont pu être faites pour Prévoyance.ne.

S'il n'est pas extraordinaire, le résultat reste très satisfaisant même si une déception subsiste quant aux impôts des personnes morales, qui n'ont pas rapporté autant qu'escompté.

Services liés à la présidence

100 – Conseil général

3101200: Le montant de ce poste, moins élevé que prévu, s'explique par le fait qu'il y a eu cette année moins de grands rapports, avec annexes en couleur, à imprimer. Les frais s'en sont donc trouvés réduits.

110 – Conseil communal

3188000: Ce montant correspond à l'action de communication menée en vue des votations du 24 novembre.

3180500: Le montant concerne uniquement les frais de l'avocat mandaté par la Ville. A la demande de la Commission, il lui est précisé que le coût pour l'avis de droit ne figure pas dans ce montant. En effet, l'auteur du document n'a envoyé sa facture qu'en février 2014 et le Conseil communal n'a pas provisionné ou passé une écriture transitoire. Un article 95 sera demandé au Conseil communal prochainement

121 – Chancellerie, MM. Castioni et Varrin

3101000: Même si cette somme n'est pas très élevée (il s'agit de fournitures de bureau), la différence avec le budget excède les 10% et doit donc être mentionnée dans les remarques.

130 – Contrôle des habitants, M. Varrin

À la demande de la sous-commission, un bilan de l'introduction de la borne à ticket est dressé. Si cette dernière donne globalement satisfaction, il reste encore quelques problèmes. En effet, malgré sa taille, les utilisateurs ne voient pas forcément la borne à ticket et quand ils prennent tout de même un ticket, ils ne choisissent pas toujours la bonne rubrique. Par chance, les guichets du contrôle des habitants sont polyvalents et ces difficultés ne portent pas trop à conséquence pour les usagers. De ces problèmes découle toutefois une difficulté à dresser des statistiques. Parmi les points positifs cités, nous noterons que la borne à ticket permet au public de patienter plus facilement et que le travail des employés est facilité.

Services liés au dicastère de M. Monnard123 – Service informatique, M Frascotti

L'informatique prend une place de plus en plus importante et les coûts, justifiés, augmentent de ce fait. Il y a ainsi actuellement 570 postes de travail.

560 – Cultes

Le montant des subventions accordées aux différentes Églises a été décidé il y a longtemps et c'est pourquoi il y a actuellement des déséquilibres entre les différents lieux de culte. Cette disproportion résulte en bonne partie du fait de l'importance grandissante de l'Église catholique dans notre région.

600 – Finances, M. Barbezat.

Les frais de personnel ont légèrement augmenté à cause notamment de la mise sur pied de MCH2. À noter également, que la tenue des intérêts passifs est bonne.

3196001: Les dépenses à ce poste sont aléatoires et difficilement prévisibles. Il s'agit ici des droits de mutations des immeubles BLOC 30 SA cédés à la Ville.

3808000 et 3808010: Ces sommes correspondent aux réserves constituées pour Prévoyance.ne.

4061000: C'est une taxe qui repose pour une part importante sur les entrées enregistrées au HCC (et donc de ses résultats!). Les recettes de ce poste sont ainsi assez aléatoires.

Suite à une question de la sous-commission, il est indiqué qu'un article concernant les achats équitables se trouve désormais dans les directives d'achat (Art.8). Sa mise en œuvre a été décidée pour la rentrée scolaire 2013-2014 mais plusieurs services ont pris du retard.

610 – Contributions, M. Barbezat

Par rapport aux comptes 2012, les résultats sont meilleurs mais ils restent en dessous de ce que le budget 2013 prévoyait. La différence se situe surtout au niveau des personnes morales et ce phénomène met en exergue la problématique générale de la volatilité des recettes des personnes morales. Cette baisse est quelque peu atténuée par le montant des subventions obtenues qui avaient été sous-évaluées lors du budget (poste 46).

630 – Contrôle financier, Mme Aeschlimann.

3196001: Cette somme, qui n'avait pas été anticipée à temps, correspond au renouvellement de l'agrément auprès de l'autorité fédérale de surveillance en matière de révision.

620 – Service des Ressources Humaines, Mme Niklaus

Un tableau exposant le taux d'absentéisme par service depuis 2008 est projeté à la sous-commission. En préambule, on l'avertit que ces chiffres nécessitent des explications et doivent être accompagnés d'analyses plus fines avant de tirer des conclusions. Les statistiques sorties du contexte doivent être interprétées avec précaution.

Pour la totalité des services, les taux annuels d'absentéisme sont les suivants:

2008: 4,10%	2009: 4,71%	2010: 4,53%
2011: 4,58%	2012: 4,03%	2013: 5,37%

Cette forte augmentation du taux d'absentéisme en 2013 interpelle et inquiète le service, surtout que depuis plusieurs années un effort conséquent est investi dans la gestion de l'absentéisme. Par ailleurs, de manière générale, les accidents non professionnels sont plus nombreux que ceux au travail.

Globalement, le nombre d'ETP et d'employés augmente. Cette augmentation a pour conséquence que le service, s'occupant beaucoup des recrutements, n'a pas eu le temps de s'occuper autant qu'il le souhaitait de formation continue.

3091500: La somme allouée à la formation continue n'a pas été aussi élevée que prévue. Elle a en fait été reportée aux postes 3189300 (honoraires) et 3189940 (accompagnement du personnel) suite aux événements survenus en août dans un dicastère.

La sous-commission regrette de n'avoir pu se pencher sur le tableau des taux d'absentéisme avant la séance car il lui est très difficile d'avoir une vue d'ensemble dans ces conditions. On lui explique alors, que les données de ce tableau sont si sensibles qu'il est difficile de diffuser ce dernier sous sa forme actuelle. Cette explication ne convainc pas la sous-commission.

La sous-commission regrette également de ne pas avoir eu accès aux remarques concernant les comptes 2013 du service des ressources humaines. Ces dernières lui ont été transmises oralement pour cette fois.

860 – SDP, MM. Cattin et Fivaz

Les comptes révèlent qu'il y a une diminution des amendes d'ordre pour les radars fixes.

Il faudrait en outre trouver un système pour améliorer la répartition des tâches entre police cantonale et SDP et mieux partager les frais de la police cantonale entre les différentes communes.

870 – SIS, MM. Cattin et Koenig

Le budget alloué au centre «Biens, services et marchandises» a été largement sous-estimé. Cela est principalement dû au fait que le parc automobile du SIS vieillit, que les pièces à changer coûtent extrêmement cher étant donné l'âge des véhicules et qu'il n'y a pour l'instant pas de mécanicien au SIS, alors que celui-ci devrait être en place, comme l'avait annoncé l'ancien chef de Dicastère, ce que ce dernier confirme à la sous-commission puisqu'il est prévu au budget 2014. Il faudra en tenir compte lors de l'élaboration du prochain budget surtout que les véhicules sont toujours plus sollicités (8% d'augmentation des transports en ambulance l'année passée).

4360700: L'augmentation de ce poste a pour cause la hausse de la tarification de l'assurance décidée par Santé Suisse.

875 – Police du feu, MM. Cattin et Koenig

Ce compte était précédemment lié au SUE.

890 - OPC protection civile, MM. Baldi et Cattin

Sur la demande de la sous-commission, M. Baldi est présent et nous dresse un portrait de ce service. Composée de professionnels et d'astreints, l'OPC prodigue son aide aux autres services mais ne les supplée pas. Elle ne dépend pas d'une Commission mais d'un comité directeur. La sous-commission salue le travail accompli par ce service, travail qui reste souvent dans l'ombre mais qui est conséquent.

La rapporteuse
Sarah Blum